

Villaz

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

& VOUS

N° 17
SEPTEMBRE
OCTOBRE 2017



À DÉCOUVRIR
Les prochains
programmes immobiliers
page 4-5

CAHIER
Spécial Associations
page 7-13

À LA UNE
La rentrée
page 16-17

Retour en images à Villaz



Fête de l'école 30 juin

Malgré un temps couvert puis pluvieux, la cour de l'école était bien remplie des parents venus nombreux assister à la chorale et aux jeux inventés tout au long de l'année par les enfants.



13 juillet

Un bon cru pour l'année 2017, une fête qui a rassemblé un très grand nombre de villazoïses avec une chaleur propice à une ambiance conviviale.



Exposition Arts Plastiques

du FJEP du 29 au 30 juin 2017 : étaient exposés dans la salle des fêtes tous les travaux de l'année.



Théâtre FJEP

De belles représentations pour les soirées théâtre du FJEP qui se sont déroulées du 30 mai au 8 juin 2017, un grand bravo à tous les acteurs et remerciements aux parents.



50 ans ASP

Une grande journée de foot pour les 50 ans de l'ASP, la relève de l'équipe féminine et même les élus ont mouillé le maillot. Hélas le maire y a laissé son tendon d'Achille.





LE MOT du maire

Chers amis de Villaz,

Les élections présidentielles et législatives sont maintenant terminées. Nous avons été passionnés, parfois saturés ou fatigués, pleins d'espoirs ou peut-être déçus mais maintenant il nous faut regarder vers l'avant et nous préparer à travailler sur les réformes nouvelles qui vont être décidées.

Pour l'instant, d'importants dossiers sont en cours parmi lesquels la révision de notre PLU approuvé en 2011.

Il nous faut en effet prendre en compte les lois Grenelle, ALUR et intégrer les dispositions du Scot du Bassin Annécien (Schéma de Cohérence Territoriale).

La compétence du PLU est bien passée au Grand Annecy. Cela étant, les communes ont encore la responsabilité de faire des propositions, en concertation avec leur cabinet d'urbanisme, au travers de leur PLU, afin de traduire les directives et des objectifs fixés leurs orientations pour les 10-15 prochaines années.

Le Bassin Annécien prévoit d'accueillir près de 40 000 habitants dans les 20 prochaines années. Cette croissance est répartie sur toutes les communes, qui se voient chacune attribué un quota de logements à produire et une densification à respecter pour économiser le foncier.

Pour Villaz, c'est environ 800 habitants supplémentaires

qu'il faut être en capacité d'accueillir à l'horizon 2030 ce qui représente environ 350 logements y compris les réhabilitations d'anciens bâtiments. A noter que ce volume est très inférieur à celui fixés pour des communes classées à fort développement.

Comme nous l'avons évoqué dans un précédent bulletin d'informations, nous n'ouvrirons probablement pas de nouveaux secteurs à la construction, lors de cette révision de notre PLU. Ainsi gardons-nous la maîtrise du développement de la commune.

Malgré notre forte attractivité notre croissance devrait donc, en moyenne pour ces 10 à 15 prochaines années se poursuivre sur un rythme comparable à celui que nous avons vécu durant ces 5 ou 6 dernières années avec toutefois une « pointe » jusqu'en 2020 comme vous le lirez plus loin dans cette édition.

Nous aurons l'occasion au cours de ces prochains mois de vous réunir pour une présentation plus détaillée et pour échanger.

Profitez bien de cette belle saison avec vos familles et vos amis.

Votre maire,
Christian MARTINOD

Dans le précédent Villaz & Vous, nous vous proposons un jeu de traduction.

Grâce à ses connaissances du passé savoyard, monsieur Jean Pellarin nous a proposé une version exacte de cette « ode à notre belle campagne » écrite en patois.

« Tout comme vous, j'habite un petit village où l'on a encore la chance de voir les fleurs fleurir tout au long des saisons. Quant au printemps, sortent les premières fleurs, on sait que la terre commence à se réveiller, et que dans quelques temps, le bruit des cloches me rappellera que les troupeaux, à la montagne vont monter. Parce que, chez nous, il y a encore des vaches; chez nous, on est encore au pays du fromage, du reblochon, de la tomme et puis du caillé. Belle journée (bucolique) ».

Directeur de la publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Pascale Paris, adjointe au maire / Bernard Clary, adjoint au maire / Aurélia Gomila-Patty, adjointe au maire / Pascale Debruères, conseillère municipale. Ont participé à ce numéro : Roger Bonazzi, conseiller délégué / Bernard DUFOURNET, conseiller municipal / Christian Frisson, conseiller municipal / Véronique Mégard, directrice générale des services

Crédits photos : Mairie / Les associations / et un merci tout particulier à M. et Mme Vagnotti pour leur enthousiasme à venir photographier chaque évènement villazoïse et surtout pour la qualité de leurs photos, en espérant que ce partenariat durera encore longtemps.

Les prochains programmes immobiliers



La Haute Savoie est un département attractif et en pleine croissance : sa population augmente de 10 000 habitants chaque année. Face à cette situation, les communes proches du cœur de l'agglomération annécienne se trouvent dans l'obligation de construire massivement des logements.

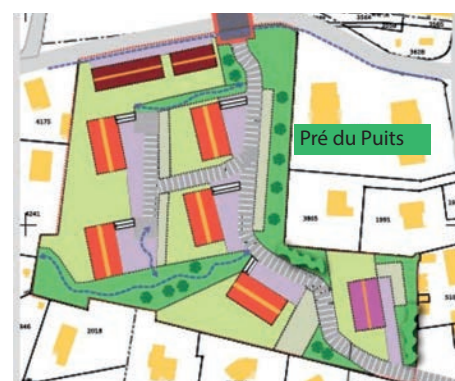
A Villaz, le plan local d'urbanisme (PLU) adopté en 2011 a fixé les bases nécessaires à la maîtrise de cette croissance dans un souci de préservation des espaces naturels et agricoles.

Plusieurs programmes immobiliers étant en cours, nous souhaitons vous informer de leur calendrier et des mesures prévues par la commune pour accompagner cette croissance.

DESRIPTIF

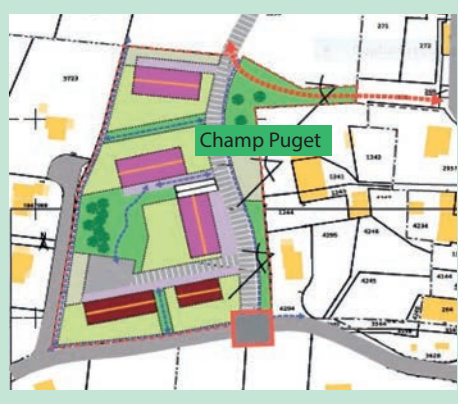
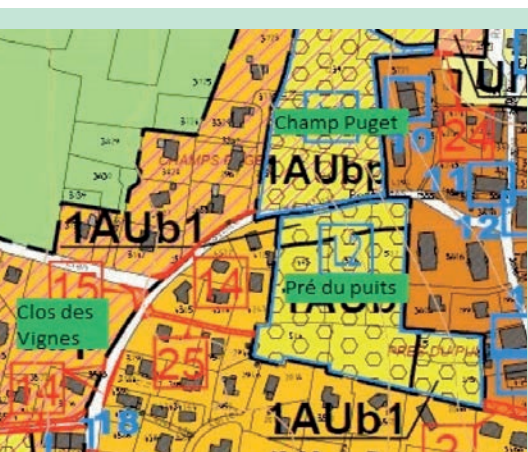
4 programmes sont situés au chef-lieu, dont 3 sur la route des Provinces :

- **Le Trianon** : situé derrière le Carrefour Express, ce bâtiment comporte 15 logements qui seront livrés en septembre 2017.
- **Le clos des Vignes** : situé au carrefour de la route du Félan et de la route des Provinces, il s'agit de la construction de 4 bâtiments de type "R+1+Combles" limités à une hauteur de 9 m. L'ensemble représente 49 logements, du studio au T4, commercialisés par ERA Alpina. La construction est en cours, les premiers appartements devraient être habités en décembre 2017.
- **Champ Puget** : ce secteur situé route des Provinces a fait l'objet d'une orientation d'aménagement (OA) au PLU (voir encart). Un permis de construire a été délivré à la société Construction Plus pour un programme conforme à l'OA : 3 bâtiments de type "R+1+Combles" (hauteur 9 m) et 3 maisons jumelées en bordure de la route des Provinces. Cela représente 39 logements au total. La configuration retenue permet de séquencer les hauteurs et de conserver les caractéristiques du bâti existant le long



de la route des Provinces. Ce programme intégrera un accès piéton vers l'ancien presbytère. Sous réserve des aléas pouvant intervenir, les travaux pourraient débuter au printemps 2018 pour des premières occupations des logements mi 2019.

• **Pré du Puits** : ce secteur situé face au précédent a également fait l'objet d'une OA. Un permis de construire vient d'être délivré à la société EDIFIM pour une première tranche constituée de 3 bâtiments de type "R+2+Combles", représentant 38 logements. Cette configuration a été rendue possible par la pente du terrain. Les tranches suivantes intégreront 3 maisons jumelées le long de la route des Provinces, et un bâtiment de type "R+1" en partie Est, afin de gérer les interfaces avec le bâti existant. Ce programme créera un accès piéton vers le chef lieu depuis la croix du Félan, et à terme une sortie véhicules route des Vignes (réservée aux logements). Sous réserve des aléas pouvant intervenir, les travaux pourraient débuter au printemps 2018 pour des premières occupations des logements mi 2019.



LES AMÉNAGEMENTS PUBLICS ASSOCIES

Ces 2 derniers programmes vont nécessiter des travaux de renforcement du réseau d'eaux pluviales, qui seront réalisés en 2018. Ils vont également induire une augmentation du trafic. La commune a donc prévu d'aménager la route du Félan : il s'agira d'augmenter son gabarit tout en maîtrisant la vitesse des véhicules. Ces travaux seront réalisés début 2019 afin d'être opérationnels pour la livraison des logements. Afin de financer ces travaux, la commune a voté la création d'une taxe d'aménagement majorée (voir encart).

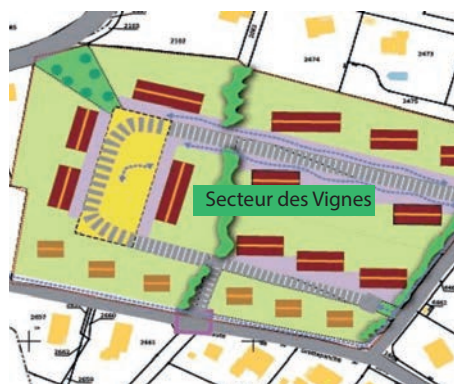
LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT (OA)

Les communes ont la possibilité de fixer des OA sur les secteurs où elles estiment nécessaire d'en organiser la composition et le fonctionnement. Le promoteur est alors tenu de respecter ces orientations, dont les contraintes s'ajoutent à celles contenues dans le règlement du PLU. Une OA peut donc fixer la composition des bâtiments, l'organisation des voies,... Il s'agit donc d'un outil très important à la disposition des maires.

- **Le secteur des Vignes** va également voir la réalisation d'un programme resté en suspens du fait de recours engagés. La société Bouygues vient de lancer la commercialisation de 35 logements (villas jumelées et individuelles) au Biollay. Avant le lancement des travaux, la commune va aménager un rond-point au croisement de la route des Vignes et de la route de Grattepanche. Il sera couplé avec la réalisation de la voie douce côté Varday. Les logements n'étant pas livrés avant 2019, c'est seulement à ce moment-là que la route de Grattepanche sera réaménagée, avec notamment la mise en place de cette section de la voie douce. On évitera ainsi une dégradation par les véhicules travaillant sur le chantier Bouygues.

LA TAXE D'AMÉNAGEMENT MAJORÉE

La taxe d'aménagement est versée aux communes et aux départements afin de leur permettre de réaliser les équipements rendus nécessaires par l'accroissement de la population. Elle doit être payée selon 2 échéances : 12 mois et 24 mois après la délivrance du permis de construire. Le taux de la part communale a été fixé à Villaz à 4,5 % en octobre 2011. Le taux peut cependant être majoré pour les secteurs dont l'urbanisation induit des aménagements publics plus conséquents. Ainsi par délibération du 28 novembre 2016, il a été décidé de porter ce taux à 20 % pour les secteurs du Pré du Puits et de Champ Puget.



ET LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES ?

On assiste actuellement plutôt à un tassement des effectifs scolaires. Ce phénomène est sans doute dû au fait que les enfants habitant les derniers gros programmes immobiliers réalisés ont grandi. Une classe supplémentaire sera créée à la rentrée de septembre 2017, mais sa pérennité n'est pas garantie. Ceci dit, les effectifs devraient de nouveau croître du fait des différents programmes que nous venons d'évoquer. Deux classes supplémentaires sont encore envisageables dans les locaux actuels. Au-delà, il faudra envisager des constructions supplémentaires, sur lesquelles l'équipe municipale commence à travailler.



VOIE DOUCE

Le projet de Voie douce destiné à relier à terme le chef-lieu au Varday présenté de Villaz et Vous n°13 est consultable sur le site web de la mairie, rubrique Mairie/Nos grands projets. Les travaux de réalisation qui démarreront cet automne seront couplés avec d'autres dans ce secteur : renforcement de la conduite d'eau route de Grattepanche, assainissement route des Vignes, pose d'un tronçon de fibre optique.

Nous convions tous les habitants de Villaz à une réunion d'information vendredi 22 septembre 2017 à 18h00 à la salle des fêtes. Venez nombreux pour vous informer et échanger.

La commission développement économique du

visite le P.A.E Parc d'Activités Economiques de la Filière

Depuis le début de l'année le Grand Annecy assume la gestion des parcs et zones d'activités du grand bassin annécien.

A ce titre, lundi 26 juin dernier, Mme Christiane Laydevant, co-présidente avec Bernard Accoyer de la commission Economie du Grand Annecy, et Mme Poncet, directrice de service et M. Mathieu, chef de service, ont visité le P.A.E de la Filière (zone des Futaies, zone des Grands Bois et extension). Christian Martinod, Sylviane Baud et Roger Bonazzi leur ont présenté les entreprises ainsi que les travaux restants à réaliser (candélabres, trottoirs, voirie) ainsi que le dysfonctionnement récurrent de la téléphonie mobile.

Une convention bipartite sera signée en fin d'année précisant les rôles respectifs du Grand Annecy et de la Mairie, une charte de fonctionnement pour les années futures.

réalisation d'armoires de puissance, d'automatisation et de télécommandes, câblage de machines spéciales et lignes de production, installation de cellules robotiques... et aussi dans le bâtiment et le tertiaire : logements collectifs, câblage informatique, installation de vidéo-surveillance Thermographie, système de détection incendie et Domotique...

Le bureau d'études est composé de 5 ingénieurs et techniciens pour la partie Automatismes et études électrotechniques, tandis que les responsables de chantiers coordonnent les travaux des opérateurs et câbleurs à l'atelier et chez les clients. Téfal, Fournier Mobalpa, Allergan et Somfy figurent parmi leurs références. Les dirigeants de Cimelec souhaitent une amélioration de la téléphonie mobile sur le PAE. Ils aimeraient aussi qu'un restaurant d'entreprises et une crèche privée y soit créés.

marchandise (volailles et gibier qui représentent 80% du chiffre d'affaires) et livrent les clients, essentiellement situés dans les 2 Savoie : bouchers-charcutiers, rayons viande de la grande distribution, stations touristiques, collectivités... Quant au poisson, en provenance des ports français, il est directement livré aux poissonniers de la région. C'est la qualité du service rendu aux fournisseurs et aux clients qui fait la réputation de Rideau Volailles. « 24 heures, de la commande à la livraison de produits frais ».



ALPES ENERGIE citée au palmarès de la performance par le Dauphiné Libéré

Chaque année notre confrère "Le Dauphiné Libéré" établit un classement des entreprises les plus performantes du département. Cette année, une société villazoise dirigée par M. Pascal Boyer, figure au palmarès. Nous avons rencontré son Président fondateur M. Bruneau Martin.

A Lyon, en 1987, il crée son entreprise artisanale de plomberie chauffage climatisation. Au cours des années, l'affaire prend une dimension industrielle et, en 1999, il reprend la société annécienne de plomberie "Marius Rulland", après sa mise en liquidation. A la recherche d'un local, en 2001, il contacte la Mairie de Villaz et s'installe, en 2003, dans la zone des Futaies.

ALPES ENERGIE est aujourd'hui une dynamique P.M.E du Bâtiment (second œuvre) : travaux d'installation d'eau et de gaz, ventilation et conditionnement d'air, travaux de plomberie pour installations sanitaires. Elle emploie 47 personnes dont 2 apprentis et travaille exclusivement pour l'habitat collectif (environ 700 logements par an en Haute-Savoie et le pays de Gex). 80% du chiffre d'affaires d'environ 7M€ est réalisé avec des maîtres d'ouvrage privés (agences de promotion immobilière, architectes...), 20% avec les sociétés publiques d'habitat collectif. Le bureau d'études (4 ingénieurs et 3 conducteurs de travaux) a mis en place une méthode d'optimisation et de suivi des tâches à disposition des opérateurs et techniciens qui explique sa réussite.

PORTRAIT DE 3 ENTREPRISES



CIMELEC : en juillet 2016, le spécialiste de l'ingénierie électrique s'est implanté dans le PAE de la Filière.

Ludovic Chappet et Jean-Pierre Périllat, les deux co-gérants de la sarl CIMELEC ont bâti la réputation et la réussite de leur société sur plus de vingt années de labeur en commun, autour d'un projet partagé.

Ils débutent en 1994 à Nâves dans un garage. Leur passion du travail bien fait et leur adaptation permanente aux nouvelles technologies de l'informatique, de l'automatisation et de la robotique, permettent d'assurer la croissance en s'entourant de collaborateurs efficaces. Ils construisent un premier atelier route du Bret à Nâves, puis, depuis plus d'un an, se sont installés dans le PAE de Villaz, à proximité immédiate des grands axes routiers et autoroutiers du département.

Aujourd'hui, les 25 salariés de CIMELEC développent leurs activités dans l'industrie :



Bienvenue à RIDEAU VOLAILLES

Rideau Volailles est une entreprise de commerce de gros en volailles, gibier et poissons, créée par Mr Rideau père à Cran-Gevrier. En 2015, pour répondre à une demande croissante de la clientèle, ses deux enfants Thierry et David décident d'investir à Villaz. Propriétaire au 405 rue des Futaies, d'un vaste espace et d'un bâtiment d'architecture contemporaine sur deux étages (bureaux, plate-forme de stockage, quai de livraison, flotte de 9 camions isothermes), la société réalise un chiffre d'affaires d'environ 7 millions d'euros et emploie de 15 à 20 collaborateurs.

Chaque jour à partir d'une heure du matin, des camions provenant du Sud-Ouest et de la France entière livrent leurs produits frais (non-congelés) dans l'entrepôt Rideau (température 0°C). A partir de 4 heures du matin, le personnel répartit les commandes du jour sur des palettes. De 6 heures à 10 heures, les camions isothermes chargent la

7 > Villaz & vous magazine d'informations municipales **numéro 17 - septembre-octobre 2017**

ASP FOOT

A la suite de sa dernière assemblée générale, l'ASP vous présente son nouveau bureau.

Avec toujours 2 Co présidents

Sebastien Berg - 06 20 89 38 22 - sberg.gcs@orange.fr

Yvonick Bevilard - 06 60 13 31 15 - yvonik.aspvillaz@gmail.com

Secrétaire - Jonathan Bevilard

Trésorière - Christine Pellarin

Tous les nouveaux petits joueurs peuvent venir découvrir le football sans engagement durant les premiers entraînements.

Se renseigner auprès de Mathieu 06 62 41 26 06 - mathieu.aspvillaz@gmail.com

Les inscriptions auront lieu le mercredi 6 septembre de 13h30 à 15h pour les catégories de U7 à U13 au stade Louis Baud.

Reprise des entraînements

Les U7 (nés en 2011-2012) le mercredi 30 août à 13h30

Les U9 (nés en 2009-2010) le mercredi 30 août à 15h

Les U11 (nés en 2007-2008) le mercredi 30 août 16h30 et le lundi 18h15.

Les U13 (nés en 2005-2006) le mardi 29 août 18h15 et le jeudi 31 août à 18h15.

Les U15 le 18 août à 18h François Perillat et Pascal Grillet 06 18 58 52 98 / pascal.grillet@neuf.fr

Les U17 le 18 août à 18h Yvonick Bevilard et Gilles Croset 06 62 81 81 53.

Pour les féminines

Reprise le 8 août 19h30 Maxime Mandallaz 06 08 09 61 63 / maxime.aspvillaz@gmail.com

Pour les seniors

Reprise le 28 juillet 19h30 Yvonick Bevilard 06 60 13 31 15

Pour les vétérans, la date de reprise sera communiquée ultérieurement.

Après une super journée des 50 ans, où nous avons apprécié de retrouver tous les anciens du club, nous vous invitons à retenir la date de la **soirée moules frites le samedi 9 septembre** jour de la vogue au centre du village.

Nous faisons aussi appel à toutes les personnes qui veulent participer ou donner un coup de main temporairement au club. Elles peuvent prendre contact auprès des deux Co-Présidents.

Et pour toutes informations complémentaires, le site du club club.aspv.footeo.com



CLUB DES SENIORS

Vous avez 55 ans ou plus, vous désirez rencontrer d'autres personnes de votre génération, partageant les mêmes centres d'intérêts, rompre l'isolement ou simplement tisser de nouveaux liens d'amitié. Vous aimez le contact humain, la détente en groupe, les jeux de sociétés, les visites et repas en groupe, venez rejoindre notre association. Nous offrons à nos adhérents un panel d'activités variées, en fonction de leurs envies et de leurs passions.

Nous nous rencontrons tous les jeudis après-midis, pour jouer aux cartes ou scrabble, bavarder et échanger. Nous organisons, des sorties spectacles ou repas, visites culturelles, des goûters d'anniversaire, tirage des rois, et participons aux sorties départementales. Nos anciens ne pouvant se déplacer ou ceux qui sont malades, ne sont pas oubliés et profitent de nos visites à domicile.

Pour la pérennité du club et afin de rajeunir la moyenne d'âge, nous serions heureux de voir arriver de nouveaux adhérents.

Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à la présidente Hélène Sonnerat 04 50 60 61 62

Petit rappel : Notre concours de belote annuel aura lieu le samedi 7 octobre 2017, à partir de 14 h.

MARCHE EN FILLIÈRE Randos et Marches pour tous

Notre club Marche en Fillière propose chaque semaine, toute l'année, 4 possibilités de marche et randonnée :

le vendredi matin de 9 h à 12h pour une petite marche accessible à tous, 4 km, 2 h, faible dénivelé

le vendredi à 13h15 pour une après-midi de marche douce, maxi 3h30, dénivelé moyen

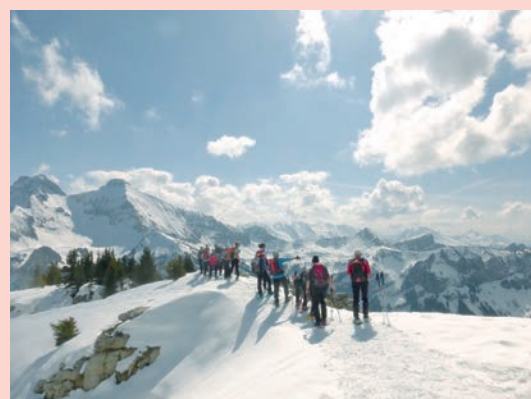
le mardi pour les bons marcheurs, 2 randos : journée et demie journée sur les montagnes alentours : Aravis, Chablais, Bauges, Albanais ...

En cours d'année, des sorties de plusieurs jours sont organisées et permettent de découvrir aussi d'autres paysages

Notre association a pour but également la convivialité, la rencontre et la marche en groupe étant aussi importante que le sommet ou la performance.

Renseignements au 06 70 24 11 89 ou 06 84 34 81 63

Notre club sera présent au forum des associations le samedi 9 septembre où vous pourrez avoir tous les renseignements nécessaires.



Vos articles associatifs et événements à annoncer sont à transmettre avant le 10 octobre à l'adresse mail : communication@villaz.fr

La prochaine édition du Villaz&Vous paraîtra fin octobre, ce sera le n°18 de Novembre-Décembre.

Deux consignes importantes pour la bonne publication de vos articles : les textes ne devront pas dépasser 900 caractères et les photos devront avoir un poids supérieur à 500 ko, être libres de droit et respecter le droit à l'image.

CLUB DES SPORTS DE VILLAZ

Escalade

Les enfants peuvent venir s'initier ou se perfectionner en escalade grâce à l'encadrement de qualité de nos deux moniteurs diplômés d'état.

Des cours pour adultes sont proposés par le club depuis plusieurs années.

Vous voulez découvrir l'escalade ou vous perfectionner, venez nous rejoindre!

En salle ou en falaise selon la météo, vous progresserez dans une ambiance agréable et conviviale aux côtés d'un moniteur renommé!

Les cours adultes et enfants se dérouleront au pan de la salle du Grand Nant à Villaz à partir du mois de septembre. Les nouveaux horaires seront communiqués sur le site internet cet été.

Pour plus d'information, rendez-vous au forum des associations le 09 septembre 2017 ou sur www.csvillaz.fr pour la fiche d'inscription

Ski alpin

Comme chaque hiver, le club des sports propose des entraînements de ski alpin au Chinaillon. Les jeunes sont encadrés par deux moniteurs ESF de la station ainsi que par 4 moniteurs fédéraux.

Le samedi matin, les skieurs se perfectionnent au ski toute neige ainsi qu'au slalom géant et spécial (pour les plus grands). Deux stages sont proposés durant les vacances de Noël et de Février. Les enfants qui le désirent peuvent participer aux courses du district Aravis.

La fin de la saison est ponctuée par le passage des étoiles et des flèches.

Vous pouvez également vous pré-inscrire lors du forum des associations le samedi 9 septembre où nous pourrions répondre à toutes vos questions.

Plus d'information sur www.csvillaz.fr ou sur notre page Facebook.



ASSOCIATION DANSE ET CULTURE

Inscriptions au forum des associations le samedi 9 septembre de 9h à 11h30, à la salle des fêtes. Le spectacle de fin d'année aura lieu à l'Auditorium de Seynod le dimanche 17 juin 2018.

Cours de danse enfants

Eveil 1 (4-5 ans) : jeudi de 17h30 à 18h15

Eveil 2 (5+ - 6ans) : jeudi de 18h15 à 19h

Initiation 1 (Modern'jazz 7-8 ans) : mardi de 17h30 à 18h20

Initiation 2 (Modern'jazz 9-10 ans) : mardi de 18h20 à 19h15

Cours de danse ados

Modern'jazz : De 11 à 14 ans : mardi 19h15 à 20h15

Cours de danse adultes

Modern'jazz : A partir de 15 ans : jeudi de 19h à 20h15

Zumba : Mardi de 20h15 à 21h

Reprise des cours le jeudi 14 et mardi 19 septembre 2017

Renseignements : Johanna 06 65 65 00 89 (professeur)

Christine 06 30 21 90 17 (présidente) adcwillaz@gmail.com

L'ECHO DU PARMELAN

Septembre n'est pas uniquement le mois de la rentrée des enfants ! L'Echo du Parmelan reprend également le rythme des répétitions le mardi soir, à 20h30, dans sa salle de répétitions, sous la salle des fêtes de Villaz. N'hésitez pas à venir jeter un oeil ou une oreille, notre porte n'est jamais fermée! Notre association regroupe une vingtaine de

musiciens, de 10 à 70 ans. Notre répertoire évolue continuellement tout en gardant un côté traditionnel, propre aux Batteries-Fanfars. L'ambiance y est plutôt bon enfant et la convivialité est de mise. Alors n'hésitez pas à venir gonfler nos rangs avec vos cuivres et percussions : toutes les bonnes volontés seront accueillies à bras ouverts!

LE BALAFON SAVOYARD

Doudou a bougé !!!

La scolarité est prise avec grand sérieux :

Le collège fonctionne jusqu'à la classe de 3^e depuis l'an dernier. Cette année la réussite au B.E.P.C. a été extraordinaire : 81 % des élèves l'ont obtenu alors que la moyenne nationale est à 28 % !!! Doudou se retrouve le premier de la région (sur 300 collèges) et l'on ne sait pas encore sur l'ensemble du Burkina-Faso.

Cette année pour couronner cela de façon grandiose la réussite au "certif" est de 100 % !!!

Du jamais vu !! Les élèves, les enseignants, les parents d'élèves, les villageois et le Balafon savoyard ont tous œuvré pour cette réussite hors norme.

L'aventure continue. **Nous vous invitons d'ores et déjà à la projection du prochain film sur Doudou, le 14 octobre à 20h30 à la salle des fêtes.**





APE VILLAZ

Après un été reposant bien mérité, c'est avec plaisir que nous allons vous retrouver tout au long de cette nouvelle année scolaire.

Pour rappel, l'APE est une association de parents d'élèves **bénévoles**. Elle organise des manifestations afin de récolter des fonds qui serviront à aider l'équipe enseignante dans ses projets.

Nous veillons également au bien-être des enfants en milieu scolaire, en ce sens, nous sommes vigilants sur tous les thèmes qui touchent nos petits écoliers (la sécurité, l'hygiène, le confort...).

Notre dernière mission est de faire le lien entre les parents d'élèves et les enseignants. Nous assistons au conseil d'école par le biais des parents délégués et relayons les diverses questions et/ou suggestions de l'ensemble des parents.

Le premier grand rendez-vous de l'année aura lieu **le jeudi 14 septembre à 20h30** (dans les locaux de l'accueil périscolaire) **pour notre assemblée générale.**

C'est à ce moment-là que nous établirons la liste des parents délégués, alors si vous voulez en faire partie, nous vous retrouverons avec plaisir.

Chaque année nous avons besoin de nouveaux membres afin d'apporter un soutien logistique à l'association, alors si vous souhaitez intégrer l'APE et donner un peu de votre temps pour vos enfants, n'hésitez pas à venir rejoindre une équipe vive et dynamique !

Faute de pouvoir intégrer notre équipe, adhérer à notre association (10 € par famille) nous apportera le soutien nécessaire à notre bon fonctionnement.

A vos agendas :

Pour bien commencer l'année scolaire, l'APE organise un Ape-Rosé le vendredi 15 septembre à partir de 18h30 devant la salle des fêtes.

Nous serons également présents lors du forum des associations qui se déroulera le samedi 9 septembre à la salle des fêtes.

Enfin, nous vous retrouverons avec plaisir pour le marché d'automne qui aura lieu le samedi 14 octobre.

On compte sur vous, pour nos enfants.

Très bonne rentrée et à très bientôt.

L'équipe de l'APE

Pour tous renseignements :
apevillaz@gmail.com



BIBLIOTHÈQUE DE VILLAZ

Créé en 1979, la bibliothèque occupe un bâtiment incontournable au centre du village. Elle abrite un espace enfant au rez de chaussé, un espace réservé aux adolescents et aux adultes à l'étage, riche en romans, documentaires, BD, périodiques. Les bénévoles qui gèrent ce bien, mettent leurs compétences et leur dynamisme au service du livre. Riche de quelques 4000 ouvrages, la bibliothèque implique un énorme travail de gestes techniques : achat, enregistrement, couverture, nomenclature. A ce propos, les bénévoles ont créé une commission qui chaque trimestre proposera des titres d'ouvrages, des thèmes de roman ou de documentaires, destiné à enrichir note fond. Les lecteurs sont invités à participer à cette commission en indiquant leurs desideratas, les titres qu'ils aimeraient retrouver...

Mais le livre n'existe que grâce à celui ou celle qui l'écrit. C'est pourquoi nous vous proposons de rencontrer des auteurs afin d'échanger avec eux sur les ouvrages que vous aurez lus. Tout d'abord, nous recevrons Lionel Salün, auteur entre autre de « La Terre des Wilson » ouvrage proposé dans le cadre du prix Rosine Perrier. Il viendra le 16 septembre 2017 à 10h. Puis nous aurons la joie d'accueillir un auteur Villazois : Laurent Guillaume qui a écrit de nombreux policiers tous plus haletants et prenants les uns que les autres. Vous pourrez les lire avant de le rencontrer car ils sont tous à la bibliothèque. Cette soirée aura lieu le vendredi 13 octobre à 19h30.

Le livre c'est aussi un catalyseur de l'imagination. La musique de sa lecture, les images qu'il évoque, tout est propice à la créativité, à l'illustration. C'est que nous proposera Séverine Deletraz au cours d'une animation « Mains ; Œil, Oreilles » Il s'agit de faire découvrir aux enfants la création autour du graphisme des albums (histoires, contes) qui leur seront lus. Les séances sont ouvertes aux enfants à partir de 5 ans (10 enfants au maximum). 5 dates sont retenues : 30 septembre, 25 novembre, 27 janvier, 31 mars et 26 mai, de 10h30 à 11h30. Toutes les informations seront disponibles à la bibliothèque.

Nous vous invitons tous à nous rejoindre pour partager le plaisir de la lecture. Pendant les vacances, la bibliothèque est ouverte le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h. De nouveaux ouvrages récents vous attendent. Ils vous accompagneront tout au long de vos moments de détente.

PAROISSE SAINT MARC DU PARMELAN

La paroisse couvre 5 communes : Villaz, Nâves, Argonay, Pringy, Cuvat
Le curé de la paroisse est le père Gilles Chassé, depuis le 14 septembre 2014.

La messe dominicale est célébrée à Villaz, le 2^e dimanche du mois à 10h.

La messe est également célébrée à Villaz tous les jeudis à 8h30.

Il y a une permanence d'accueil le samedi de 10h à 11h 30, dans l'ancien presbytère.

La paroisse édite un journal trimestriel appelé "Théolien". Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Vous y trouverez des articles de réflexion et d'information.

Des informations plus détaillées sont données par :

La feuille paroissiale hebdomadaire, disponible dans le hall de l'église et dans la boîte à l'extérieur.

Le site Internet de la paroisse "Saint Marc du Parmelan".

La Catéchèse :

Les enfants de 3 à 7 ans se retrouvent pour "l'éveil à la foi", sans inscription.

Les enfants du CE1 au CM2 de toute la paroisse se retrouvent avec tous les adultes intéressés lors des "Dimanches de la Parole", un dimanche matin chaque mois.

Les jeunes de la 6^e à la 3^e, se retrouvent en aumônerie.

Evénements

La messe de rentrée aura lieu le dimanche 17 septembre à 10h à Pringy.

Les inscriptions au catéchisme se feront au "forum des associations" le samedi 9 septembre et à la permanence d'accueil du samedi matin, en particulier à celle du 16 septembre.

La fête de Pâques, a été célébrée à Villaz au cours de la messe de la "Veillée Pascale" avant laquelle le "Feu nouveau" a été allumé. Ci-dessous une photo de cette veillée.

La fête de Noël sera célébrée au cours de la messe du 24 décembre pour les cinq communes, dans la grande salle polyvalente d'Argonay et le 25 à 10h à Villaz.



TENNIS CLUB VILLAZ



Il ne faudra pas "rater" la rentrée tennistique du tennis club de Villaz.

DATES À RETENIR

- **Rentrée école de tennis** : Enfant : Mercredi 6 septembre
Adulte : Mardi 5 septembre
- **Assemblée générale et (ré)inscription** : Vendredi 8 septembre à 19h30 au chalet du club
- **Forum des associations** : Samedi 9 septembre de 9h00 à 12h
- **Début compétition adulte** : Samedi/dimanche 8 et 9 septembre
- **Stage vacances de la Toussaint** : Semaine du 23 au 27 octobre 2017

UNE RENTRÉE À 263 km/h !!! (le service le plus rapide au monde)

Quelques bouleversements, en cette saison 2017/2018.

L'ensemble des cours enfants se dérouleront le mercredi de 13h à 19h.

La répartition et les horaires se feront en fonction du niveau de l'enfant.

La durée est d'une heure.

Pour les adultes compétitions, les cours d'1h30 seront maintenus le mardi et le jeudi soir mais il y aura 3 groupes compétitions car la demande est forte.

Enfin le tennis loisirs adulte se déplace du lundi au samedi, cours d'1h avec deux cours proposés entre 9h et 11h.

Il reste des places pour l'ensemble des cours !!

SAISON 2017-2018

Formules d'adhésion simple	Licence		Cotisation	Total
Adulte	29 €		66 €	95 €
Enfant (<18 ans)	20 €		50 €	70 €
Ecole de tennis	Licence	Cours	Cotisation	Total
Mini-tennis (1h/sem)	20 €	50 €	- €	70 €
Ecole de tennis (1h/sem)	20 €	60 €	50 €	130 €
Ecole de tennis adultes "loisirs" (1h/sem)	29 €	80 €	66 €	175 €
Entraînements adultes compétition (1h30/sem)	29 €	140 €	66 €	235 €

L'Ecole de tennis comprend 2 sessions, la première à l'automne et la seconde au printemps

PETIT BILAN... ET DIVERS

156 adhérents dont 99 enfants, inscrits à l'école de tennis encadré par notre BE David Vittorelli.

L'ensemble reste la valeur sûre de notre club.

Un nouveau système de réservation avec accès au court par badge informatisé a beaucoup de succès.

Enfin, nous tenons à remercier nos sponsors qui nous permettent tout achat de matériel, maillots et dotation de tournoi.

Et notamment, Carrefour Express de Villaz, la boucherie Le P'tiou Tarry et la boulangerie Le Fournil de Villaz.

Belle saison tennistique.



AEL - ACCUEIL PERISCOLAIRE

C'est parti pour une nouvelle année ! Après "Etre différent ensemble" en 2015 et "A la manière de..." en 2016, l'équipe d'animation a choisi "l'art sous toutes ses formes" comme thématique du projet pédagogique 2017 : des activités créatives en perspective !

Pour mémoire, l'association Ecole et Loisirs a pour vocation d'assurer l'accueil périscolaire des enfants de l'école de Villaz (maternelle et primaire).

Ouverte le matin (7h30-8h30), le soir (16h30-18h30) et le mercredi midi, elle accueille au quotidien entre 95 à 140 enfants (202 familles membres).

Pour toute question / information, n'hésitez pas à contacter directement Martin Poncet. **Rendez-vous le 28 septembre pour l'assemblée générale**

Nous vous invitons à l'assemblée générale de l'association qui se déroulera le 28 septembre dans les locaux du périscolaire, à partir de 20h. Un moment dédié à la présentation de l'association, les actions et bilans mais aussi un temps d'échange !

Gérée par des parents bénévoles, l'association recherche de nouveaux équipiers, n'hésitez pas à franchir le pas et venir nous rencontrer !

Toute l'équipe de l'AEL vous souhaite une très bonne rentrée !

Martin PONCET (Directeur AEL) :

07 81 86 28 55 / planning.ael@gmail.com



La fête de l'AEL et sa journée "Comme à la plage"



GROUPE VOCAL ASSOCIATIF : "LA VOIX EN CHŒUR A CŒUR"

Vous aimez le chant et vous aimeriez tenter l'expérience d'apprendre à chanter dans un climat positif, de respect, de convivialité et de plaisir ? Venez rejoindre notre groupe composé de choristes qui ont pour objectifs d'apprendre à mieux se connaître soi-même à travers cette belle médiation qu'est le chant pour se construire ou reconstruire. Parce que le chant permet d'oser, de prendre confiance en soi, de se valoriser, de partager de belles émotions avec les autres et le public.

Nous répétons de la variété française TOUS LES MARDIS SOIRS à 19h30 au studio du Pont d'Onnex à Villaz. Nous participons à des beaux concerts très régulièrement au cours de l'année avec la collaboration généreuse d'artistes reconnus, Kry's Florian (chanteur d'opérettes et d'opéra), et François-René Duchâble (pianiste virtuose) parrain de cœur de notre association.

Le calendrier automnal De La Voix En Chœur A Cœur sera riche en beaux concerts. Réservez dès maintenant vos places pour le spécial Italie le 1/10/2017 à 20h30 à l'auditorium La ferme à Argonay et le concert, en exclusivité, de François-René Duchâble et Kry's Florian à l'église de Villaz le 24/11/2017 à 20h30.

La Voix En Chœur A Cœur se fera un grand plaisir de vous retrouver nombreux sur son chemin musical soit en tant que chanteur ou en tant que spectateur : osez !

Vous êtes sensibles à ces quelques lignes, n'hésitez pas à prendre contact avec Marie-Agnès Glorieux au 06 73 31 30 88, animatrice et présidente de La Voix En Chœur A Cœur.

Mail : lavoixenchoeuracoeur@orange.fr

LE JARDIN DES MOUFLETS

Il y a de l'animation au sein de l'association "Le jardin des mouflets", créée par des assistantes maternelles pour sortir de l'isolement et valoriser leur profession. Elles se retrouvent chaque matinée dans une salle dédiée à la petite enfance, équipée par la municipalité et l'association.

Leur fil rouge : permettre aux enfants d'aborder la collectivité par le vivre ensemble autour du jeu, d'activités manuelles, du chant, de la motricité.

Par petits groupes, avec l'aide d'intervenants extérieurs, des séances de musique et de motricité sont régulièrement organisées.

Ainsi, les enfants ont été charmés par les spectacles de Franck, sur des thèmes variés, avec la découverte d'instruments musicaux aussi étonnants que nombreux.

C'est Catherine qui organise des temps de motricité, avec des parcours qui vont pour apprendre aux enfants à se mouvoir sur des structures nouvelles et différentes. Les déplacements en mimant des animaux (on rampe, on saute, on marche à 4 pattes ...) ont beaucoup de succès auprès des petits. Des séances seront organisées à la bibliothèque autour d'une histoire ou d'un conte.

Nous participerons, à l'automne, à un vide grenier : si vous avez des vêtements, jouets, articles de puériculture, nous sommes preneurs.

Assistants maternelles et parents, n'hésitez pas à nous contacter :

Maud Jessat 04 50 09 07 75

Laëtitia Panisset 06 66 56 85 07

Laurence Dumortier 06 49 77 42 93

FOULÉE VILLAZOISE : LANCEZ-VOUS !

Plein air Aventure organise pour la 6e année consécutive la Foulée Villazoise.

Coureurs et marcheurs sont invités à fouler les sentiers du massif du Parmelan, sur 10 ou 20 km. Organisée chaque année lors du weekend de la vogue, cette année le dimanche 10 septembre, la Foulée Villazoise accueille tout type de randonneurs, et même les enfants sur des parcours dédiés au centre du village.

Cet événement a pour but de vous faire découvrir, avec un peu d'effort, mais surtout dans la bonne humeur, la richesse des sentiers villazoïses ! Quel que soit votre niveau, vous pourrez arpenter les sentiers, prendre une pause bien méritée au ravitaillement du chalet Chapuis, et profiter de la vue pour les moins pressés !

Deux parcours attendent les adultes :

- la P'tite Foulée : 10 km et 830 m de dénivelé positif
- la Grande Foulée : 20 km et 1600 m de dénivelé positif

Et plusieurs parcours enfants sont proposés en fonction de leur âge !

Loin des enjeux de la compétition, c'est dans un esprit très détendu que les participants prennent le départ, chacun avec son objectif. Tout le monde réunit à l'arrivée autour d'un bon repas. Notre équipe vous attend avec impatience !

Infos et inscriptions : <http://fouleevillazoise.canalblog.com> - pleinairaventure@hotmail.fr

LA CRÈCHE : LES RENARDEAUX

"S'engager". Un mot fort souvent, intimidant parfois, mais nécessaire la plupart du temps. Chez les Renardeaux nous n'avons pas d'autre choix que de nous engager. Nous engager au sein du CA par exemple pour faire vivre ce modèle associatif qui est le nôtre et que nous défendons. Nous engager au sein du territoire pour présenter ce modèle auquel nous croyons tant plutôt qu'à la privatisation du mode de garde de la petite enfance. Nous engager pour faire vivre le monde auquel nous aspirons sans nous laisser imposer nos attitudes par les dictats de l'évolution de la société. Nos petits renardeaux avaient ainsi défilé dans Villaz sur le thème des écolo-rigolo, et n'avaient pas manqué d'humour pour faire passer leurs messages. Nous remercions les commerçants d'avoir joué le jeu avec nos enfants, leur apprenant ainsi que la vie est faite de partage et d'échange.

Nos petits bouts sont aussi partis à l'ascension du chalet Chapuis, la journée était magnifique et les enfants, comme les pros et les parents, ont pu profiter de cette sortie qui nous tient à cœur chaque année. La fête de la crèche a eu lieu le 7 juillet. Tout le monde était de la partie pour fêter comme il se doit l'arrivée des vacances. La soirée a été appréciée par les petits et les grands, les parents et les pros ont même joué les artistes en construisant ensemble une grande fresque sur le thème des "écolo-rigolos".

Programme des renardeaux :

Cette année, nous plancherons sur le sujet de l'égalité fille/garçon à la crèche. Les commissions regards croisés seront l'occasion pour chacun de partager nos expériences et de faire évoluer le lieu de vie de nos petits, que ce soit à la crèche ou à la maison ! Venez débattre avec nous, plus nous avons d'idées, plus nous avons d'échanges.

FJEP

FJEP vous invite à son assemblée générale le Mardi 12 Septembre 2017 à 18h30 salle des Fêtes de Villaz.

Le planning des activités 2017-2018 est inséré dans ce numéro. Pour que la semaine Théâtre soit un plein succès comme cette année grâce à la participation de tous, et en particulier des parents, il nous manque pour la prochaine saison une responsable de l'activité théâtre et un animateur pour un groupe.

L'école de musique continue sur la lancée de la 1^{ère} représentation de l'école de musique du 23 juin 2017

ASSOCIATION HATHA-YOGA, RELAXATION

Le yoga est bien plus qu'une simple activité physique. Dans la tradition indienne, c'est un vrai chemin de vie qui mène au bien-être physique et mental. On comprend mieux pourquoi il est tellement bénéfique.

LE YOGA c'est bon pour...

Mieux respirer

La respiration et le souffle sont essentiels et coordonnés avec le mouvement. Avec une respiration profonde, le cerveau mais aussi le sang, les tissus, les muscles... sont mieux oxygénés.

Améliorer sa posture et son équilibre

L'accent est mis sur l'alignement du corps, le renforcement et l'assouplissement du dos.

S'assouplir

Etre souple ce n'est pas seulement pouvoir toucher ses pieds avec les doigts en fléchissant le buste ! Les postures de yoga visent à assouplir plusieurs parties du corps nouées, tendues ou bloquées... où qu'on fait peu ou pas bouger à l'ordinaire.

Fortifier son dos

De nombreuses postures assouplissent et étirent la colonne vertébrale ce qui aide à "détasser" les vertèbres. Le yoga tonifie et renforce tous les muscles qui soutiennent le dos dans le respect d'un bon alignement du corps.

Renforcer ses articulations

Le yoga mobilise et active toutes les articulations (tendons et ligaments) et les muscles qui les entourent. Le fait de tenir des postures durant plusieurs minutes détend les muscles et les tendons qui deviennent plus souples et plus flexibles.

Se sentir plus zen

Apprendre à lâcher prise, à vivre pleinement l'instant présent, à ramener le mental dans "l'ici et maintenant", permet de faire le vide dans sa tête et d'évacuer les tracas du quotidien ou les pensées parasites.

Développer sa force

Parce qu'il nécessite qu'on tienne les postures un certain temps, le yoga accroît l'endurance musculaire et la propension à réaliser des efforts.

Booster sa concentration

L'alignement du corps, la respiration synchronisée avec les mouvements, les temps de repos ou encore les contractions du corps pendant les postures... Tous ces éléments permettent d'améliorer sa capacité de concentration.

Tonifier sa silhouette

Le yoga fait travailler la totalité des muscles du corps de façon plus ou moins douce. Les muscles se renforcent, s'allongent, se détendent. De nombreuses postures stimulent certaines glandes, massent les organes et globalement le yoga donne envie de vivre plus sainement de prendre d'avantage soin de son corps et de mieux s'alimenter.

Pour tous renseignements :

Marie-Claude et Jocelyn JOLLIOT 06 88 23 83 59 hyr74villaz@yahoo.fr



Devenir du bureau de poste



La fréquentation de notre bureau de Poste est en baisse depuis plusieurs années comme le montrent les dernières statistiques : -30% sur les 3 dernières années avec 49 clients/jour. Cet état de fait a conduit les responsables du groupe « la Poste » à nous alerter en octobre 2016 sur le devenir du bureau actuel. La solution simple à très court terme aurait été la diminution de l'amplitude d'ouverture au public : de 21h/semaine, les horaires d'ouverture pourraient être ramenés à 12h/semaine.

Afin de maintenir un service de proximité sur la commune qui réponde aux besoins de la population en permettant une amplitude d'ouverture élargie, nos interlocuteurs nous ont proposé deux solutions : remplacer le bureau de poste actuel par une Agence Postale Communale (APC) ou un Relais Poste Commerçant (RPC).

N'ayant, dans un avenir proche, ni le personnel ni les locaux nécessaires à la création d'une Agence Postale Communale, cette solution n'a pas été retenue par le conseil municipal. Pour autant, avant de se prononcer sur l'avenir du bureau de poste de notre commune, le conseil municipal a souhaité recueillir de plus amples informations sur son utilisation par les habitants de la commune.

Pour cela, une lettre d'information et un questionnaire ont été distribués à toutes les familles de Villaz avec le dernier Bulletin municipal (Villaz et Vous numéro 16).

Sur les 1500 questionnaires distribués seulement 172 ont été retournés à la mairie. Malgré ce faible taux de retour de 15%, les réponses ont permis d'apporter aux conseillers municipaux des éléments de réflexions supplémentaires pour délibérer sur les propositions faites par les responsables du groupe « la Poste ».

Le Conseil municipal a délibéré ainsi 15 voix pour la création d'un relais postal dans un commerce, 3 voix pour le maintien du bureau de poste avec diminution des horaires et 1 abstention. Cette décision démocratique puisque le maire aurait pu décider seul, engage donc un changement dans nos habitudes postales.

Le choix du commerce, son périmètre de services et le délai de mise en place appartiennent à La Poste.

Nous ne manquerons de vous informer dans les prochains mois.

Le conseil municipal en bref

Conseil municipal du 15 mai 2017

Entrée de madame Céline Grassin au conseil municipal en remplacement de madame Stéphanie Gerbaud qui quitte la commune.

Gestion du Centre de Loisirs de Villaz par la Fédération des Œuvres Laïques.

Une convention est passée entre la Commune et la FOL pour une durée de 5 ans. Une commission composée d'élus de la commune et de membres de la FOL supervise les orientations et les choix stratégiques.

Convention de partenariat avec l'association Les Renardeaux. La Commune apporte un soutien financier et matériel aux activités d'intérêt général à l'association.

Conventions de mise à disposition partielle d'un agent communal pour l'action Pass'Sport, signée avec la commune de Nâves-Parmelan ainsi qu'avec celle de Charvonnex et de la commune de Fillière.

Conseil municipal du 26 juin 2017

Approbation du contrat de bassin du Fier et du Lac d'Annecy et du programme d'actions sous la maîtrise d'ouvrage de la commune.

Ce contrat correspond à la mise en œuvre d'une gestion concertée de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du Bassin versant du fier et du Lac d'Annecy.

Transfert de la compétence « eau potable » au Grand Annecy et mise à disposition des

biens nécessaires à l'exercice de cette compétence.

Clôture du budget de l'eau 2016 et transfert de l'excédent au Grand Annecy.

Restaurant scolaire : pas d'augmentation de tarif pour l'année scolaire 2017/2018.

Temps d'activités périscolaires (TAP) 2017/2018 : le programme établi depuis 2014 sera poursuivi et le tarif reste inchangé.

Approbation des tarifs du centre de loisirs et de la signature d'une convention avec la commune de Nâves-Parmelan

qui participe au frais de fonctionnement du Centre au prorata du nombre d'enfants dont résidents sur la commune de Nâves-Parmelan.

Signature d'une convention de mise à disposition de locaux communaux pour l'Association Ecole et Loisirs en charge de la garderie.

Création d'un poste d'ingénieur à temps complet suite au départ à la retraite du Responsable des Services Techniques actuellement en poste.

Conseil municipal 17 juillet 2017

Bureau de poste de Villaz : suite à la baisse d'activité du bureau et aux discussions avec La Poste, et compte tenu du peu de réponses au questionnaire diffusé aux habitants, le Conseil municipal décide à 15 voix d'opter pour la création d'un relais La Poste en partenariat avec un commerçant de Villaz.

Conventions de mises à disposition de personnel municipal à la FOL dans le cadre du centre de Loisirs et à l'Association Ecole et Loisirs pour la garderie péri scolaire.

Modification du règlement intérieur des accueils périscolaires portant sur l'annulation des repas pour maladie et les absences collectives en cas d'annulation de sorties scolaires.

Décision de s'engager dans la démarche légale et obligatoire d'élaboration d'un document recensant les risques professionnels physiques et moraux encourus par le personnel municipal dans l'exercice de ses activités.

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur le site internet : www.villaz.fr



Métiers

Entretien des espaces verts et du paysage

PAYSAGISTE, UN MÉTIER IMPORTANT POUR L'AVENIR

Depuis 1998, Villaz accueille une Maison des Compagnons du Devoir à La Roseraie. Vous pouvez croiser les jeunes lors des festivités dans la commune, fête de la musique, carnaval, ou même les prendre en stop en remontant d'Annecy. Parmi eux, Maxime Furnon se destine au métier de paysagiste



Originaire de la Haute Loire et titulaire d'un BTS aménagement du paysage, Maxime a ressenti une forte envie d'aller voir ailleurs. Mais si ce garçon a des fourmis dans les jambes, il a la tête sur les épaules et une belle envie de partager. De là lui est venue l'idée de rejoindre les Compagnons du Devoir.

Quand vous lui demandez ce qu'est le métier de paysagiste, il sourit puis vous explique que c'est un métier à multiples facettes : l'entretien et la taille bien entendu, mais aussi la création paysagère, le pavage, la création de bassins en pierres... Ainsi, au printemps, il était en contrat avec une entreprise d'Epagny et s'est occupé du pavage du centre ville de Cluses. Cet automne, il est à Cogolin pour faire de l'entretien, taille, tonte. Tous les aspects du métier l'intéressent.

Assis sur un banc réalisé par d'autres « apprentis-compagnons » dans la cour de La Roseraie, il caresse le bois et affirme d'une voix posée : « Paysagiste, c'est un métier important pour l'avenir. On peut contribuer à changer la perception qu'ont les gens de la nature ». Car il a envie « de participer, de prendre sa juste place dans la société ».

Pour cela, il veut aller apprendre chez d'autres compagnons, en France, en

Australie et en Nouvelle Zélande où il a l'intention de partir un an, toujours dans le cadre des Compagnons du Devoir. Il parle de ses envies et de sa vision du futur d'une voix posée, presque sage. Mais une petite lueur dans ses yeux donne envie de lui demander s'il fait la fête de temps en temps. Et là, il rit franchement, vous répond que oui, bien sûr il aime faire la fête, que ça fait aussi partie de la vie et enchaîne « Je crois que les anciens, ils faisaient aussi la fête, ils ont juste oublié ».

RÉGLEMENTATION

Pour une meilleure visibilité et une plus grande sécurité, les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les voies de circulation doivent être obligatoirement taillés et entretenus.

De même, qu'il est nécessaire de tailler et d'entretenir les haies et plantations de séparation entre voisins (articles 671 à 673 du code civil).

CHIFFRES-CLÉS 2017

Ces métiers recouvrent les spécialités suivantes : travaux forestiers, élagage et abattage, plantation d'arbres et aménagement de massifs, création et entretien d'espaces verts, débroussaillage et coupe d'herbe le long des routes, déneigement, etc...

11 entreprises villazoises sont inscrites au Répertoire des Métiers et/ou au Registre du Commerce

7 entreprises implantées dans différents quartiers du village, et 4 dans le Parc d'activités de la Filière (zone des Futaies)

Une entreprise occupe environ 9 salariés, les autres entre 1 et 3 personnes.

Au total, à Villaz, entre 35 et 40 salariés travaillent dans le secteur d'activités.

(sources : Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers)



HORAIRES DE TONTE ET AUTRES TRAVAUX DOMESTIQUES BRUYANTS

Selon l'arrêté préfectoral N° 324 DDASS/2007 qui s'applique :

Les jours ouvrables de 8h à 20h

Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Les dimanches de 10h à 12h

Egalement pour mémoire, les feux de jardins dégageant des fumées sont interdits et les animaux (en particulier) les chiens ne doivent pas gêner le voisinage.

Les infractions constatées peuvent être sanctionnées par des contraventions.

La vie scolaire et périscolaire à Villaz

Ecole primaire : ouverture d'une nouvelle classe

Notre école est en perpétuelle évolution. Notre village grandit et de nouveaux arrivants viennent s'ajouter. Cette année une 15^{ème} classe va ouvrir, en élémentaire. Nous aurons donc le plaisir d'accueillir une nouvelle enseignante sur la commune qui va rejoindre l'équipe de Joëlle Rodrigue, directrice de l'école primaire de Villaz.

Le nombre d'enfants attendus reste pour le moment à 386 mais nous savons que des arrivées se font encore durant l'été et peuvent faire fluctuer le nombre d'enfants.

La répartition finale des classes n'est pas encore définie mais il y aura probablement une classe Grande section/CE1.

LES EFFECTIFS ESTIMÉS

51 Petite section
40 Moyenne section
46 Grande section
48 CP
57 CE1
55 CE2
41 CM1
48 CM2

Nous profitons de cette information de rentrée pour renforcer le message des enseignants, des parents d'élèves et de la commune sur la sécurité du parking et les comportements abusifs de certains parents automobilistes. Les places handicapées sont des places réservées et les zones de dépose rapide également. Leur existence a une raison et ces dernières ne doivent pas servir de place de stationnement. Un parking de grande capacité a été construit spécialement. Nous, et surtout les enfants, vous remercions de votre compréhension et vous incitons à montrer le bon exemple !

Un maintien des TAP

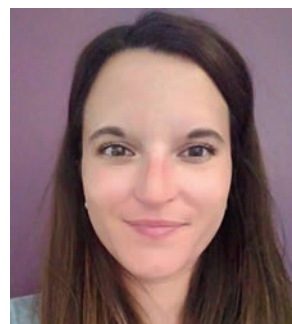
Suite au décret publié le 28 juin dernier, le gouvernement laissait le choix aux communes de revenir à la semaine de 4 jours selon certaines conditions et sous réserve d'une prise de décision très rapide puisque qu'avant la période estivale.

Notre commune, en concertation avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves, a décidé, comme les communes de Grand Annecy, de maintenir le rythme scolaire actuel pour la période 2017-2018. A la suite de cela et dès le mois de septembre, un comité de pilotage composé de tous les acteurs scolaires et périscolaires, ainsi que des représentants de la commune voisine de Nâves se formera afin de définir les orientations pour l'année suivante et faire les choix les plus judicieux en cas de réorganisation.

Le centre de loisirs

Suite à la disparition de la CCPF, le centre de loisirs de Villaz était géré de janvier 2017 à août 2017 par la commune de Fillière. Cette dernière assurait la gestion pour le compte de la commune de Villaz avec qui elle avait passé une convention.

Durant cette période, les élus ont regardé les différentes opportunités pour assurer la suite de ce centre et maintenir un niveau d'accueil de qualité pour nos enfants. Parmi les options, la commune a choisi de s'associer à la Fédération des Oeuvres Laïques (FOL) qui gère déjà de nombreux centre de loisirs sur la Haute-Savoie, dont les Puisots. C'est d'ailleurs des Puisots qu'arrive la nouvelle directrice du centre de loisirs Tania Girard, qui sera également coordinatrice des rythmes scolaires, en remplacement de Martin Poncet. Nous lui souhaitons la bienvenue !



Dans un réel partenariat autour de la petite enfance et du périscolaire, les communes de Villaz et de Nâves ont conventionné afin de proposer les mêmes tarifs et accès au centre de loisirs de Villaz pour les enfants de Nâves. Les modalités d'inscriptions ont été envoyées aux parents des deux communes et seront également expliquées sur le site de la mairie.



Les jeux pour enfants

Nous vous avons annoncé le projet de modification de l'espace de jeux réservé aux enfants face à l'entrée de la maternelle. Nous avons profité de l'été pour valider les modalités et faire le choix des prestataires et des jeux. Cela ayant pris un peu plus de temps que prévu, la nouvelle

aire de jeux ne sera pas finalisée pour la rentrée de septembre mais certainement avant fin octobre au plus tard.

Dans le cadre de ce réaménagement, les places de parking limitrophes à l'aire de jeux seront supprimées et l'espace sera clos par une barrière afin de garantir la sécurité de

nos enfants. Un grand jeu sera ajouté aux jeux existants et le revêtement du sol sera également modifié.

Côté City Stade, deux bancs seront ajoutés de part et d'autre du Sporadix et à l'automne, des arbres seront plantés pour garantir un peu d'ombre durant l'été.



**NOUS SOUHAITONS
À TOUS LES ENFANTS
ET PARENTS
UNE EXCELLENTE
RENTREE DES CLASSES
2017 !**

Le relais d'assistants maternels de Fillière

Le Relais Itinérant Assistants Maternels (RAM), est un service gratuit pour les habitants de notre commune. Ses missions se déclinent autour de plusieurs axes :

- Améliorer le contexte de l'accueil au domicile de l'assistant maternel
- Valoriser le métier de l'assistant maternel et contribuer à sa professionnalisation
- Aider les parents et l'assistant maternel à se rencontrer, à se connaître et à être mieux informés
- Animer un lieu où professionnels de l'accueil à domicile, enfants se rencontrent et tissent des liens sociaux
- Participer à l'observation des besoins pour la petite enfance

Il est mis en place en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie et en collaboration avec le Conseil Départemental via le service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) pour : les parents, les assistants maternels, les enfants, les professionnels de la petite enfance, les candidats à l'agrément.

Christine, animatrice du RAM accueille les assistantes maternelles adhérentes tous les jeudis à Nâves-Parmelan de 9h15 à 11h15 pour un temps d'accueil collectifs. De nombreuses assistantes maternelles de Villaz s'y retrouvent et offrent aux enfants des moments de jeux et d'animation.



APPARTEMENTS COMMUNAUX

T2 - libre de suite - 35m² au dessus du Presbytère et T3 - à partir d'octobre - 56m² au dessus de l'école
Veuillez adresser votre demande par courrier à Monsieur le Maire - le CCAS étudiera votre dossier.

Octobre rose

Comme chaque année, depuis 10 ans, l'opération Octobre Rose permet de sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein. Toutes les femmes de plus de 50 ans sont appelées à passer une mammographie entièrement prise en charge par l'assurance maladie. Le cancer du sein se soigne dans 9 cas sur 10 s'il est détecté à temps. Il y a encore beaucoup de femmes qui meurent de cette maladie.

Un nombre qui pourrait être réduit en dépistant plus précocement ce cancer dont la prise en charge a fait beaucoup de progrès.

Depuis 2014, la mairie de Villaz est éclairée en Rose durant le mois d'Octobre pour marquer son soutien à l'association CANCER du SEIN dépistage 74. Cette année, le CCAS organise une matinée d'information et d'activités centrée autour de la prévention du cancer du sein. Le **dimanche 15 octobre** au départ de la salle de fêtes, une marche du Chef-Lieu jusqu'au Varday empruntant le cheminement de la future voie douce avec un quizz en guise de divertissement qui fera l'objet d'une remise de récompense à la meilleure réponse. La matinée s'achève après une Zumba party devant la salle des fêtes. Venez nombreux !



Atelier équilibre

Dans le cadre d'un partenariat avec la mairie de Villaz, un nouvel atelier équilibre sénior est reconduit. Les cours se dérouleront dans la salle des fêtes le mercredi de 9h à 10h30. Ces cours s'organisent en 2 modules, le premier jusqu'à Noël est encadré par un kinésithérapeute avec l'intervention

d'une diététicienne et le deuxième par un professeur d'activité physique spécialisée. Ces ateliers sont organisés par le centre hospitalier d'Annecy, ils sont gratuits et nous avons la chance de pouvoir bénéficier de cette activité à Villaz.

Renseignements et inscription au 04 50 33 36 29

Jardins familiaux

Le samedi 13 mai ont été attribuées les parcelles des jardins familiaux. Il y avait plus de postulants que de parcelles disponibles. L'attribution s'est effectuée dans l'ordre d'arrivée des demandes. Une petite cérémonie a été organisée pour remettre à chacun le règlement intérieur.

Aujourd'hui, le terrain naguère en friche est de nouveau verdoyant et coloré, témoin du travail des apprentis jardiniers.



À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Date des prochaines permanences :

8 septembre 18h

6 octobre 20h

20 octobre 20h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi et Vendredi :
8h30-11h00 / 14h30-16h30

Mardi et Jeudi :
8h30-11h00 / 16h30-19h30

Fermeture le mercredi

Tel : 04 50 60 61 64
Courriel : contact@villaz.fr

Zone de dépôt des déchets - salle des fêtes



Des problèmes d'étanchéité des bacs à déchets enterrés ont généré différentes problèmes : mauvaises odeurs, difficulté de manutention. Il était donc indispensable de les remplacer.

Pour des raisons d'économie, des bacs aériens ont été temporairement installés en attendant la définition du plan d'aménagement du centre qui va probablement imposer un

déplacement de cette zone. Cela étant, la zone définitive sera de nouveau équipée de bacs enterrés.

Les bacs aériens peuvent paraître moins pratiques, ils ont néanmoins aussi l'avantage d'éviter certains dépôts volumineux totalement interdits dans les bacs pour ordures ménagères.

Entretien de nos routes

En ce début septembre, les travaux d'entretien de nos routes vont reprendre. La technique du point à temps est utilisée, car elle permet un entretien préventif à un coût raisonnable. Par les temps de rigueur budgétaire que nous connaissons, c'est important. Malheureusement, le rejet de gravillons en excédent est une conséquence inévitable de cette technique. Une signalisation temporaire sera mise en place sur la section concernée. Nous faisons appel au civisme de chacun pour RALENTIR. Comme par temps de neige, il faut rouler sur un ou deux rapports inférieurs, pour votre propre sécurité, et pour le respect des autres usagers de la route. Du côté de

la commune, nous nous engageons à faire balayer au plus vite les gravillons (sous une semaine, sauf intempéries importantes).



Les événements de votre village

Vendredi 8 septembre

Assemblée générale du Tennis Club de Villaz à 19h30 au chalet

Samedi 9 septembre

Forum des associations et accueils des nouveaux arrivants.

Les 9 et 10 septembre

Samedi : Soirée moules frites dès 19h30, organisé par l'ASP

Dimanche :

- Vide-Grenier organisé par le FJEP et le Club des Sports de Villaz
- 6^e édition de la Foulée Villazoise et repas sous chapiteau organisée par Plein Air Aventure

Mardi 12 septembre

Assemblée générale du FJEP
Salle des fêtes à 18h30

Jeudi 14 septembre

Assemblée générale de l'APE
Salle périscolaire à 20h30

Vendredi 15 septembre

APE-ROSE à 18h30
Salle des fêtes organisé par l'APE

Samedi 16 septembre

Rencontre avec l'écrivain Lionel Salaün 10h à la bibliothèque. Organisée dans le cadre du Prix Rosine Perrier.

Vendredi 22 septembre

Réunion d'information sur le projet de voie douce entre le Chef-Lieu et le Varday - Salle des fêtes 18h

Jeudi 28 septembre

Assemblée générale de l'AEL
Salle périscolaire à 20h

Samedi 7 octobre

Concours de belote organisé par le Club des Seniors à 14h

Vendredi 13 octobre

Rencontre avec Laurent GUILLAUME auteur villazoise de romans policiers à 19h30 à la bibliothèque

Samedi 14 octobre

Marché d'automne de l'APE devant l'école. Projection du film sur Doudou par le Balafon Savoyard à 20h30 à la salle des fêtes

Dimanche 15 octobre

Matinée d'information et d'action pour la prévention du cancer du sein – parcours de marche et zumba organisé par le CCAS

Villaz

Rendez-Vous

9/10
SEPTEMBRE

VOGUE ANNUELLE

2017

SAMEDI 19^H30 SOIRÉE MOULES FRITES

DIMANCHE VIDE GRENIER
8^H FOULÉE VILLAZOISE
12^H REPAS SOUS CHAPITEAU



Commission vie
associative et culturelle,
communication et
animation

LA VOGUE EST ORGANISÉE AVEC PLEIN AIR AVENTURE,
FJEP, CLUB des SPORTS de VILLAZ, ASP FOOT

